

LIGUE
NATIONALE



RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUNDI 11 JUILLET 2016

OUVERTURE D'UNE PERIODE DE MUTATIONS SUPPLEMENTAIRE

Le Comité Directeur de la LNR, réuni le 9 juillet à l'occasion de l'Assemblée Générale, a décidé de fixer du 15 juillet au 15 septembre 2016 la période de mutations supplémentaire bénéficiant, comme chaque année, aux joueurs qui étaient sous contrat dans un club professionnel en 2015/2016 et qui n'ont pas retrouvé de club.

Les joueurs recrutés ou prêtés pendant ces périodes ne seront considérés ni comme « joueur supplémentaire », ni comme « joker médical ».

LIGUE NATIONALE DE RUGBY

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON

Tél : +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr - www.lnr.fr

